



Tunisie : Quotidien sur place

Horaires d'ouverture

Vous pourrez effectuer vos emplettes du lundi au samedi dans les commerces. En matinée, les magasins sont ouverts de 8h30 à 12h30. Les horaires, l'après-midi, dépendent de la saison : en hiver, les commerces ouvrent leurs portes de 15h00 à 19h30. En été, vous trouverez les magasins ouverts de 15h30 à 20h. Dans les endroits touristiques, vous trouverez aisément des commerces ouverts également le dimanche. Certains commerçants dans les souks peuvent fermer après le déjeuner et le vendredi. Les banques ouvrent leurs guichets en semaine, de 8h à 12h30 puis de 14h à 17h en hiver. L'été, elles n'ouvrent que de 7h à 13h.

Moyens de transport

Le réseau de transports en commun est globalement bon. Vous pourrez arriver à destination en montant dans un bus climatisé de la compagnie SNTRI nationale. Des services régionaux existent également, mais le confort y est moindre et les trajets plus longs. En fonction de votre destination, vérifiez si une liaison ferroviaire existe. Le réseau est moderne et fiable. Si vous êtes pressés, vous pouvez monter dans un taxi collectif. Si vous avez prévu de voyager dans le nord du pays, et que vous possédez un budget conséquent pour le transport ; vous pouvez louer un véhicule : les conditions de circulation sont très bonnes.

Jours fériés

- Fête nationale : 20 mars (*fête de l'Indépendance*)
- Autres jours fériés
 - 1er mai : Fête du travail
 - 25 juillet : Jour de la République
 - 13 août : Journée de la Femme
 - - octobre : Fin du Ramadan
 - 7 novembre : Fête du 7 novembre 1987
 - - décembre : Fête du mouton (*Eid-ul-Adha / Grand Baïram / Aïd / Tabaski / Id-UI-Zuha*)

Principaux journaux

Le Temps – Nouvelles de Tunisie

Gastronomie

La cuisine tunisienne s'est très bien exportée dans nos contrées ; parmi les plats typiques, le « briq » ou le couscous, qui se préparent de manière extrêmement variée, sont connus des occidentaux.

Pourboires

Le service n'est pas compris au restaurant ou dans les hôtels. Laissez un pourboire équivalent à 10% du montant de la note qui vous est présentée.